

Ould Maouloud (président de l'UFP)

"Pourquoi exagérer ? Il suffit qu'il y ait deux réfugiés mauritaniens au Sénégal pour que cela vaille la peine que tous se mobilisent pour réclamer leur retour?..."

Qu'est-ce que la question nationale ?

Pour ce qui est de la question nationale Ould Maouloud rappelle que c'est une terminologie utilisée pour la première fois dans notre pays en 70 pour conceptualiser le problème de la coexistence pacifique entre communautés culturelles différentes en précisant que cette définition du MND ne faisait que reprendre un problème très connu dans l'histoire du monde : la question nationale telle qu'elle s'est posée à l'origine dans des pays où il s'agissait de construire un état national sur la base non pas de communautés culturelles homogènes mais de communautés culturelles différentes, notamment dans les Balkans ou en Russie au début du siècle. C'est donc pour lui une question théorique et politique qui a connu différentes approches comme l'approche française jacobine et assimilationniste qui fait que ce qu'on peut appeler la nation française résulte d'un processus d'assimilation qui s'est imposé à toutes les communautés différentes du modèle national. Ce qui explique les problèmes des Bretons, des Corses, etc. Au niveau des colonies cette approche s'est traduite par les tentatives d'assimilation des populations locales et elle se prolonge aujourd'hui dans l'intégration par rapport aux immigrés traduisant comme un refus du multiculturalisme.

Une autre approche accepte la différence : une nation peut se construire avec une diversité culturelle ; selon Ould Maouloud la théorie la plus libérale sur la question nationale est celle développée par le mouvement socialiste mondial et suivant laquelle, les communautés culturelles sont acceptées avec le droit de s'épanouir dans leur identité culturelle : modèle dans l'ex URSS et dans les états socialistes, cas de la Suisse en Europe avec pas moins de trois langues officielles...

En Mauritanie on se heurte selon Ould Maouloud à une difficulté, celle de la définition même du problème. A son avis c'est plutôt un problème de formation de jeunes Etats qui ont tout à définir.

Historique de la question En Mauritanie, si l'on en croit Ould Maouloud le problème a été posé en décembre 1961 à l'occasion d'un congrès constitutif du PPM ; le président Daddah à l'époque a préféré renvoyer dos à dos les notables et des leaders arabes qui réclamaient l'officialisation immédiate de l'Arabe comme langue nationale et les leaders négro africains qui réclamaient des garanties contre la dictature de la majorité, un poste de vice président



et même un système fédéral. Daddah prônait alors le concept de Mauritanie trait d'union entre le monde arabe et l'Afrique noire. Par la suite les événements de 1966 sont survenus avec comme point de fixation l'officialisation de l'arabe par un décret qui déclencha des grèves des élèves négro africains contre l'arabisation et les malheureuses et sanglantes confrontations raciales à Nouakchott. Tout ceci n'était cependant que l'aspect apparent du problème. Après ces événements, le régime a banni officiellement toute référence à l'ethnie ou à la tribu pour prôner l'intégration nationale et adopté le bilinguisme. A la même période, le mouvement des enseignants arabes dont le syndicat luttait pour exiger l'égalité dans le traitement par rapport aux enseignants francophones devenait le vecteur d'une certaine mouvance du nationalisme arabe qui aura son répondeur dans la naissance d'une mouvance nationaliste négro africaine. Pour Ould Maouloud les deux mouvements perdent du terrain à partir de 1968 après le massacre de Zouerate qui déplace le problème : pour la jeune élite il s'agit moins d'un problème entre arabes et négro africains que d'un problème entre le peuple mauritanien d'un côté et le système politique néocolonial. Cela a permis de poser le problème autrement et d'intégrer la question nationale dans une approche globale qui est celle de la libération du peuple mauritanien.

clatement du MND en 1975/1976 que la question nationale se repose encore en termes antagoniques avec le ton des revendications qui verse dans l'excès ; le courant nationaliste arabe quelque peu en recul se réveille et riposte à partir de 1986 avec l'offensive des Flam et le ? Manifeste du Négro Mauritanien ? Une riposte va être brutale surtout à partir de 87 après la tentative de coup d'état des officiers noirs qui va, à la faveur de la peur que cela provoque au sein du régime déboucher sur un chauvinisme qui se transforme en une véritable répression raciste.

Mais le drame pour Ould Maouloud, c'est que toutes les réponses des nationalistes d'un camp comme de l'autre sont des réponses exagérées, disproportionnées. De son point de vue lorsqu'une vérité, est exagérée outre mesure elle se transforme en mensonge ; ainsi quand les nationalistes négro africains disaient qu'il y a un problème de la situation des noirs en Mauritanie ils posaient un problème juste car tout le monde sait que sur le plan culturel, la culture des négro africains n'est pas prise en considération même si sous l'influence du MND les militaires avaient procédé à la réforme de 1979 avec l'engagement d'intégrer les langues nationales dans l'enseignement au bout d'une transition de six ans et décidé la création de l'Institut des Langues Nationales. Mais en parlant d'apartheid?, ils exagèrent. Nos Etats sont tous des produits du système colonial français qui a donné partout les mêmes formules de gestion des affaires des communautés culturelles et il n'y a pas beaucoup de différences entre les Etats de la sous région sous ce rapport. Au Sénégal ce sont les Wolofs qui ont la position dominante, au Mali, les Bambaras ; etc. au Mali les gens de l'Azawad tenaient le même discours que les Flam en termes de système racial au

administration jacobine. La vérité exagérée devient un mensonge ce qui est valable pour les nationalistes arabes lorsqu'ils soutiennent que dans tous les pays du monde, la langue de la majorité doit être la seule langue de l'Etat. Le problème est de concevoir que la différence est enrichissante et que le droit de chacun est de s'épanouir dans sa langue et dans sa culture. En résumé c'est la façon dont les nationalistes des deux camps expriment la question nationale qui la déforme et la pose très mal. Enfin pour Ould Maouloud pour régler le problème de la question nationale il faut commencer par le poser correctement et pour le poser correctement il faut politiquement savoir que la bonne approche c'est l'approche qui reconnaît les différences, qui reconnaît que ce qui nous unit est beaucoup plus important que ce qui nous divise et que l'intérêt global doit être préservé.

Que faire ? En parler ou attendre ?

Pour Ould Maouloud, aujourd'hui nous avons la chance de repartir dans la perspective de régler la question nationale de façon sereine et calme, la priorité c'est de régler les séquelles, les plaies héritées de cette période sombre de l'histoire du pays : il y a des veuves, des réfugiés des ayants droit. Il faut qu'il soit mis fin à ces souffrances pour créer un climat propice à la réconciliation. Il faut que les gens reviennent. Il faut qu'il y ait la reconnaissance des crimes commis à leur égard. Il y a un aspect de la question qui est l'aspect politique de la question. Pourquoi on en est arrivé là, pourquoi il y a eu cela ? Comment cela s'est passé ? La vérité sur ce qui s'est passé. C'est un problème assez lourd pour la période de transition et qui demande plus de temps et une certaine sérénité. La commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud a été précédée d'abord d'un accord politique et de la transition. Il faut créer le cadre durant cette phase de transition; il faut régler les problèmes des réfugiés, le problème des victimes, des gens qui souffrent et laisser pour l'après transition le règlement de tous les autres aspects lourds de la question nationale qui requièrent beaucoup plus de débats et plus de temps. On se trompe si on veut tout régler durant la phase transitoire. Cette phase de transition a pour enjeu fondamental de définir les règles du jeu entre les acteurs politiques. C'est le rôle du CMJD. Quand le jeu politique sera transparent, il reviendra alors aux forces po-

litiques de rentrer dans ce débat et à travers leurs programmes de proposer des solutions.

Il faut continuer à lui demander ça. Nous ne sommes qu'au début de la transition et tout le monde a demandé de créer les conditions pour le retour des déportés. Il y a la question des réparations, des massacres de militaires négro africains ; toutes ces questions sont douloureuses mais il ne faut pas que les forces politiques cherchent à les capitaliser pour en faire un fonds de commerce.

Il faut que toutes les forces politiques en parlent. Mais il faut en parler avec l'objectivité et la responsabilité nécessaires. Il faut savoir par exemple quelle est la situation des réfugiés. Y en a-t-il qui sont rentrés ? Quel est leur problème réel ? Par exemple en 1997 il y a eu une opération de retour organisée par le HCR et le CRM qui a porté sur 35000 sur les 60000 recensés par le HCR. Continuer à dire qu'il y a 120000 réfugiés au Sénégal c'est perdre toute crédibilité. Pourquoi exagérer ? Il suffit qu'il y ait deux réfugiés mauritaniens au Sénégal pour que cela vaille la peine que tous se mobilisent pour réclamer leur retour. D'autre part le gouvernement a une certaine frilosité qui rappelle la frilosité de l'ancien régime. Quand un problème est réel, il faut en parler, il faut le poser, il faut le régler. S'il n'est pas réel, il faut dire qu'il n'est pas réel. On ne peut pas reconnaître qu'il y a un problème et vouloir le régler en catimini. C'est du reste ce que l'ancien président a fait en 1997 en autorisant le HCR de ramener des déportés sans reconnaître officiellement qu'il y avait des déportés. Le résultat c'est que politiquement c'est comme si rien n'avait été fait. C'est cette honte à affronter la réalité qui pose problème. L'Etat doit reconnaître les fautes. Il ne faut pas que notre pays soit l'otage des fautes commises dans le passé. Il faut organiser le retour des déportés pour deux raisons : une question de droit. Quelqu'un ne peut pas revenir sans aucune garantie et aussi pour une question de sécurité nationale. On ne peut pas ouvrir les frontières à tous ceux qui prétendent être des réfugiés mauritaniens et il ne faut pas non plus que ce soit un retour « en cachette » comme en 97...

L'Etat doit reconnaître les fautes. Il ne faut pas que notre pays soit l'otage des fautes commises dans le passé ?

Désormais les langues des minorités négro africaines, étaient prises en compte dans les revendications du mouvement à telle enseigne que dans la réforme de 1973, le PPM renforçait la place de l'arabe et préconisait pour la première fois officiellement, l'étude et la valorisation des autres langues nationales. C'est à la fin du régime du PPM et après l'é-

Mali. En fait les systèmes hérités de la colonisation ne sont pas des systèmes démocratiques ; ce ne sont pas des systèmes qui tiennent compte des différences culturelles ; ils sont le produit du système français qui est assimilationniste ; ce qui se passe en Mauritanie n'est pas spécifique à la Mauritanie, on le trouve dans toute la région qui a hérité de cette admi-